PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLEE GÉNÉRALE
Ligue de football des Hauts-de-France
Samedi 26 septembre 2026
A Artois Expo - Saint Laurent Blangy

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

LISTE DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

DISTRICT DE L'AISNE

500143 – U.S. LAON, 500164 – O. ST QUENTIN, 500239 – U.S. CHAUNY, 500482 – R.C. BOHAIN, 500497 – U.S. VERVINS, 502592 – MARLE S., 502607 – U.S. GUIGNICOURT, 502625 – STE A.S. MOY DE L'AISNE, 502630 – U.S. LA FERE, 502632 – U.S. SISSONNE, 502713 – C.S. VILLENEUVE ST GERMAIN, 502719 – ET.S. MONTCORNET, 502744 – US VENIZEL-ACY, 502920 – AM.S.C. ST MICHEL, 502951 – U.EDUC.S. VERMAND, 511487 – U.S. BRUYERES MONTBERAULT, 515194 – A.S. BEAUREVOIR, 517130 – U.S. SEBONCOURT, 517131 – ASPTT LAON, 517834 – LE NOUVION A.C., 518722 – C.S. BLERANCOURT, 519761 – S.C. ORIGNY EN THIERACHE, 522750 – ENT.S. SEQUEHART FONSOMME LEVERG, 522896 – A.S. BRENY OULCHY, 523620 – F.C. VIERZY, 524025 – F.F.C. CHERY L/POUILLY, 526087 – ENT.S. VIRY NOUREUIL, 527916 – ST. PORTUGAIS ST QUENTIN, 527974 – F.C. HANNAPES, 527975 – U.S. BRISSY HAMEGICOURT, 528614 – A.S. MARTIGNY, 528620 – C.S. AUBENTON, 530294 – ESP.S. OGNES, 530301 – F.C. LESDINS, 530303 – A.S. BARENTON BUGNY, 530470 – A.S. ANIMATION PRESLES, 531359 – F.C. COURMELLES, 531513 – A.L.J. NECREUX SINCENY, 531564 – A.S. MARLY GOMONT, 539311 – A.S. WILLIAM SAURIN POUILLY, 540867 – E. ITANCOURT NEUVILLE, 542530 – U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C., 544177 – VAUX ANDIGNY F.C., 544900 – U.S. VADENCOURTOISE, 546219 – SP.C. FONTAINE NOTRE DAME, 547917 – U.S. VALLEE DE L'AILETTE, 548138 – F.C. ESSIGNY LE GRAND, 548253 – U.S. BUIRE HIRSON THIERACHE, 549894 – FC 3 CHATEAUX, 550884 – F.C. VILLERS COTTERETS, 551396 – B.C.V. FOOTBALL CLUB, 553772 – A.S. NAUROY, 553838 – A. CANTONALE SPORTIVE FOOT VIC, 560194 – UNION SPORTIVE DU CHEMIN DES DAMES, 560199 – ASSOCIATION SPORTIVE BELLICOURT FOOTBALL, 560424 – SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB, 561146 – UNION SPORTIVE BELLEU, 563644 – TERGNIER FOOTBALL CLUB, 564710 – ENTENTE SPORTIVE EVERGNICOURT, 564813 – ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE OURCQ MATHIS, 565207 – INTERNATIONAL CHATEAU THIERRY ETAMPES, 565257 – FONTAINOIS FC, 580475 – A.F.C. HOLNON FAYET, 581689 – HARLY SAINT QUENTIN FOOTBALL, 581692 – F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN, 590178 – WATIGNY F.C., 590583 – F.C. MONCELIEN, 604041 – HOSPITALIERS PREMONTRE.

DISTRICT ARTOIS

500115 – ST. BETHUNOIS, 500133 – ST. HENINOIS, 500148 – U.S. OUVRIERE BRUAY LABUISSIERE, 500157 – U.S.A. LIEVIN, 500182 – U. S. NOEUX-LES-MINES, 500277 – LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGN, 500369 – R. C. LENS, 500425 – U.S. ST POL S/TERNOISE, 500460 – S.C. PRO PATRIA WINGLES, 500461 – ET.S. BULLY LES MINES, 500469 – ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES, 500505 – AVT G. GRENAY, 500871 – R.C. SAINS EN GOHELLE, 500877 – CLUB SPORTIF AVIONNAIS, 500884 – AM.C. NOYELLES GODAULT, 500888 – J. FRANCE MAZINGARBE, 500902 – U.S. BIACHOISE, 500942 – U.S. VIMY, 500950 – U.S. IZEL LES EQUERCHIN, 500974 – A. ANCIENS ELEVES EVIN MALMAISON, 500979 – A.S. SALOME, 500989 – F.C.ESPE. LA BASSEE, 501007 – S.C. FOUQUIEROIS, 501061 – OM. AIRE S/ LA LYS, 501096 – U.S. ABLAIN ST NAZAIRE, 501134 – AM.S. COURRIEROISE, 501135 – ET.S. LABEUVRIERE, 501172 – U.S. NOYELLES S/LENS, 501207 – AM.S. DE BEAURAINS, 501216 – EST. CALONNE LIEVIN, 501299 – U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE, 511383 – O. DE BURBURE, 512108 – U.S. BILLY BERCLAU, 512333 – U.S. BEUVRY, 513158 – ET.S. ANGRES, 513452 – U.S. COURCELLOISE, 514213 – U.S. ANNEZIN, 515775 – U.S. VERMELOISE, 518773 – S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS, 518934 – U.S. OUVRIERE LENS, 518987 – U.S. HESDIGNEUL, 519474 – ET.S. ANZIN ST AUBIN, 520500 – U.S. CHEMINOTS AVION, 520501 – U.S. MAISNILOISE, 520799 – O. HENINOIS, 521103 – O.S.C. DE VITRY, 521366 – U.S. LESTREM, 521439 – J.S. ECOURT ST QUENTIN, 521442 – ET.S. STE CATHERINE, 521804 – A.S. BAILLEUL SIRE BERTHOULT, 521810 – U.S. HOUDAIN, 522128 – F.C.AM.LAIQ. HINGES, 522277 – CLUB OUVRIER ET SPORTIF MARLESIENS FOOTBALL, 522412 – F.C. HERSIN, 523106 – A.S. AUCHY LES MINES, 523618 – MEURCHIN U.S. OLYMPIQUE, 524502 – A.J. DE NEUVILLE, 524710 – U.S. OUVRIERE DROCOURT, 524751 – F.C. DAINVILLOIS, 524884 – F.C. LA ROUPIE ISBERGUES, 525020 – J. FRANCE GUARBECQUE, 525577 – A.S. MAROEUILLOISE, 526218 – C.S. HABARCQUOIS, 526221 – U.S. CROISILLES, 526658 – UNION SPORTIVE GONNEHEM CHOCQUES, 526818 – AV.S. PONT A VENDIN, 526825 – ET.S. ALLOUAGNE, 527402 – A.EDUC.POP. VERDREL, 527651 – AM.S. SAILLY LABOURSE, 527797 – LES INTREPIDES NORRENT FONTES, 528389 – O.C. COJEUL, 528391 – R.C. LABOURSE, 528660 – UNION CLUBS DIVIONNAIS, 529518 – F.C. CITE 6 CALONNE RICOUART, 529553 – ET.S. HAISNES, 529555 – ET. S. DE ST-LAURENT-BLANGY FEUCHY, 531561 – F.C. BOUVIGNY BOYEFFLES, 532295 – ENT. VERQUIN BETHUNE, 532366 – R.C. LOCON 2000, 534158 – F.C. CAMBLAIN CHATELAIN, 534489 – F.C. CUINCHY, 536161 – U.S. DE RIVIERE, 537287 – O. LIEVIN, 538015 – U.S. PAS EN ARTOIS, 538019 – U.S. MONCHY AU BOIS, 538123 – U.S. CROISETTE, 538702 – U.S. MONCHY BRETON, 539730 – U.S. HAM EN ARTOIS, 540084 – A. S. LYSSOIS, 540180 – U.S. DE MONDICOURT, 540755 – A.S. DE LA VALLEE DE LA TERNOISE, 540861 – U.A.S. HARNES, 542095 – U.S. BOUBERS-CONCHY, 544087 – BERNEVILLE A.S., 546983 – ARRAS F.A., 549473 – ENT.S. VAL SENSEE, 549596 – SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUETIN, 549985 – F.C. DE BEAUMONT, 550303 – ENT. S. DOUVRIN, 550719 – BARLIN FUTSAL CLUB, 552190 – S. C. ARTESIEN, 552251 – A. F. C. LIBERCOURTOIS, 552255 – O. S. ANNEQUIN, 552821 – F. C. DES HAUTS LENS, 553341 – HEUCHIN LISBOURG UNION SPORTIVE, 553543 – NEUVIREUIL/GAVRELLE A.S., 553697 – A. J. ARTOIS, 554024 – A. F. C. LOISIRS LIEBAUT, 554185 – BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT A. S., 554280 – AV. OUVRIER S. C. SALLAUMINES, 560989 – RACING CLUB CALONNE-RICOUART, 561126 – ATREBATE FOOTBALL CLUB, 564117 – F. C. DE GIVENCHY-EN-GOHELLE, 564356 – GRENAY FUTSAL, 564876 – BETHUNE ESSARS FUTSAL, 565088 – ASSOCIATION SPORTIVE DE FAMPOUX, 565166 – SIMBA INSERTION, 565271 – LENS

FUTSAL, 580506 – AM. S. DE TINCQUIZEL, 580800 – VALHUON F. C., 581988 – PONT A VENDIN FUTSAL, 582535 – A. S. DE CAUCHY A LA TOUR, 582547 – OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS, 737756 – F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT, 851057 – BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREWS, 852292 – A.S. BASSEENNE DE FUTSAL, 852823 – FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT, 865195 – FOOTBALL CLUB FERFAY.

DISTRICT COTE D'OPALE

500077 – U.S. BOULOGNE COTE D OPALE, 500188 – L'ECLAIR NEUFCHATEL, 500283 – J.S. DESVRES, 500292 – U.S. MONTREUIL S/MER, 500295 – A.S. BERCK PLAGE, 500332 – LE TOUQUET A.C.F. COTE D'OPALE, 500368 – U. S. DU PAYS DE SAINT-OMER, 500891 – U.S. DANNES, 500894 – ST. PORTELOIS, 501009 – A.S. OUTREAU F., 501037 – ET.S. ARQUES, 501069 – A.S. ETAPLES, 501103 – U.S. OUVRIERE RINXENT, 501168 – C.S. WATTEN, 501185 – U.S. MARQUISE, 501190 – ENT.S. GUINES, 501223 – A.S. MARCK, 512177 – A.S. MARESQUEL, 515126 – A.S. AUCHY LES HESDIN, 515225 – AM.S. ESQUERDES, 519692 – S.C. COQUELLOIS, 521011 – ENT.S. CALAISIS COULOGNE, 521362 – A.S. RANG DU FLIERS, 521530 – A.S. FRUGEOISE, 522134 – U.S. BLERIOT PLAGE CALAIS, 522859 – F.C. WIZERNES, 522887 – A.S. D'HALLINES, 522945 – J.S. LONGUENESSE, 523496 – ET.S. ROQUETOIRE, 523499 – U.S. VERCHOCQ ERGNY HERLY, 523533 – E.S. SAINT OMER RURAL, 523828 – U.S. AMBLETEUSE, 524143 – A.S. CAMPAGNE, 524495 – U.S. QUIESTEDE, 525027 – ET.S. ST LEONARD, 525345 – CERC.A. EPERLECQUOIS, 525475 – F.C. CAMPAGNE, 525479 – U.S. LANDRETHUN LE NORD, 525817 – A.S. CUCQ, 527011 – A.S. ST TRICAT ET NIELLES CALAIS, 527018 – U.S. BOURTHES, 527365 – R.C. BREQUERECQUE ET OSTROHOVE, 527657 – A.S. EDUC.POP. ST INGLEVERT, 528070 – US EQUIHEN PLAGE, 528384 – CALAIS BEAU MARAIS F., 528385 – FOY.J.EDUC.POP. FORT VERT, 528743 – F.C. RECQUES S/HEM, 529113 – F.C. SANGATTE, 530136 – R.C. ARDRES, 530399 – A.S. CREMAREST, 530987 – U.S. BLARINGHEM, 531859 – F.C. MERLIMONT, 532664 – U.S. BRIMEUX, 533482 – S.L. NIEURLET, 533664 – J.S. BONNINGUES LES ARDRES, 533763 – F.C. WAVRANS S/L'AA, 534967 – A.S. BOISJEAN, 536157 – A.F. DE LA HAUTE VILLE ETAPLES, 539750 – AM.S.L. VIEIL MOUTIER LA CALIQUE, 540598 – ENT. CALAIS F., 541581 – VERTON F.C., 548568 – F.C. WAILLY BEAUCAMP, 549881 – TUBERSENT ATHLETIQUE CLUB, 551113 – F.C. ST JOSSE, 551790 – U.S. COULOMBY, 553084 – OUTREAU FUTSAL J.S., 553397 – WIMEREUX FUTSAL, 553876 – GUINES CORNAILLES FUTSAL CLUB, 554239 – OYE PLAGE FUTSAL ANSERIEN, 564257 – THUNDERS FUTSAL CLUB, 564513 – PAYS DE LA LYS, 564529 – RACING CLUB DE CALAIS, 564613 – AMICALE CALAIS PASCAL FOOTBALL CLUB, 564935 – WIRWIGNES FOOTBALL CLUB, 565007 – ACADEMIE FUTSAL & TALENT PAYS DE SAINT OMER, 565200 – ASSOCIATION SPORTIVE DE SETQUES, 580447 – FRETHUN F. C., 581258 – LE PORTEL GENERATION PASSION FOOT, 581455 – GOUY SAINT ANDRE R. C., 860673 – FC BONNINGUES LES CALAIS.

DISTRICT ESCAUT

500125 – S.C. DOUAI, 500155 – U.S. VIESLY, 500165 – A.C. CAMBRAI, 500176 – S.C. LOURCHES, 500250 – VALENCIENNES F.C., 500404 – U.S. BERLAIMONT, 500410 – US ESCAUDAIN FOOTBALL, 500485 – JEUMONT MARPENT FOOTBALL CLUB, 500874 – U.S. AUBERCHICOURT, 500892 – S.C. ANICHE, 500893 – A.S. MASNIERES, 500900 – UNION SPORTIVE ASSEVENT-BOUSSOIS, 500904 – U.S. WALINCOURT SELVIGNY, 500906 – A.S. SIN LE NOBLE, 500911 – DECHY SP., 500927 – U.S. DES MINEURS, 500936 – S. BRUAY S/ESCAUT, 500946 – LEFOREST ANCIENS ELEVES F., 500963 – U.S. FOURMIES, 501049 – U.S. MAUBEUGE, 501083 – U.S. ST SOUPLET, 501108 – U.S. HORDAIN, 501114 – MAING F.C., 501116 – STE S. MARCOING, 501120 – O.C. AVESNES LES AUBERT, 501125 – CONCORDE O. TRITH ST LEGER, 501126 – U.S. PONT FLERS, 501159 – ET.S. VILLERS OUTREAUX, 501166 – ENT. LIGNY O. CAULLERY, 501236 – STE COMM.EDUC.PHYS.S. PONT S/SAM, 501275 – S. PODEENS REUNIS, 501282 – MARCHIENNES

O., 509021 – R.C. ROEULX, 509301 – NEUVILLE O.S.C., 509985 – O. ONNAING, 511584 – O. FLINES LEZ RACHES, 512886 – U.S. BAVAY, 512979 – ST. ORCHESIEN, 513324 – U.S. SARS POTERIES, 514027 – U.S. HAUSSY, 515010 – U.S. ESQUERCHIN, 515454 – AM.F.C. COLLERET, 516515 – AVT G. SOLRE LE CHATEAU, 520072 – F.C. QUAROUBLE, 520503 – U.S. VILLERS SIRE NICOLE, 520614 – ESP.A. PROUVY, 520797 – U.S. BOUSIES FOREST, 521012 – IRIS C. LA SENTINELLE, 522126 – A.S. DOMPIERRE, 522411 – U.S. FONTAINE NOTRE DAME, 523375 – F.C. FAMARS, 523377 – A.S. OBIES, 523586 – A.S. LONGUEVILLE, 523830 – ENT.S. DE CAUDRY, 523970 – SUMMER C. VALENCIENNES, 524394 – J.S. D'HAVELUY, 524606 – U.S. BERTRY CLARY, 524689 – R.C. LECLUSE, 525693 – U.S. FRAIS MARAIS, 525694 – F.C. NEUVILLE ST REMY, 526210 – F.C. PECQUENCOURT, 526216 – A.S. BELLIGNIES, 526228 – U.S. RUMILLY EN CIS, 526475 – DOUAI LAMBRES CHEMINOTS A. S., 526822 – ENT.S. LAMBRES LEZ DOUAI, 527669 – ET.S. MUNICIPALE HAMEL, 527896 – O. ST OLLE, 528383 – F.C. MASNY, 530506 – A.C. RECR.SP. PORTUGAISE CAMBRAI, 532092 – U.S. BUSIGNY, 534371 – U.S.ART. CHEMINOTS SOMAIN, 536169 – ST SAULVE F., 537538 – F.C. LEVAL, 538338 – U.S. HAULCHIN, 540707 – F.C. FLINOIS, 541746 – F.C. FONTAINE AU BOIS, 544834 – BACHANT S.C., 545458 – F.C. SAULTAIN, 546307 – F.C. CTRE JEUNE KOCIK, 546350 – F.C. AVESNES S/HELPE 96, 546559 – AM.F.C. FERRIERE LA PETITE, 546768 – A.S. DOUZIES F., 547068 – A.S. VENDEGIES ESCARMAIN, 548408 – VIEUX CONDE F., 548841 – F.C. PROVILLOIS, 548990 – ST AMAND F.C., 549696 – DOUCHY F.C., 549948 – F.C. DE JENLAIN, 550629 – U.F. ANHIERS RÂCHES, 551673 – CAMBRAI FUTSAL, 551775 – F.C. ECAILLON, 551920 – BRIASTRE UNION SPORTIVE, 553416 – U. S. AUBIGNY AU BAC, 553506 – O. DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE, 553619 – AM. S. ECOLE DE FOOTBALL AUBERCHICOURT, 553999 – DOUCHY FUTSAL, 554314 – ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSEEN, 563606 – OLYMPIQUE SPORTING CLUB DE LOFFRE, 564198 – FOOTBALL CLUB MINIER LEWARDOIS, 564256 – AC BERMERAIN, 564258 – ENTENTE SPORTIVE MASTAING WAVRECHAIN, 564385 – RACING CLUB D'ELINCOURT, 564701 – HAUTMONT FUTSAL CLUB, 565139 – RACING CLUB DE VICQ, 581056 – ASCALI HAINAUT FUTSAL HELESMES WALLERS-ARENBERG, 581467 – A.S. DES EPIS FUTSAL, 581518 – FENAIN ESP. S., 581855 – ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB, 581990 – QUIEVRECHAIN U. S., 582202 – F. C. RAISMES, 582434 – U. S. AUBIGEOISE, 582588 – SPORTING CLUB OLYMPIQUE DE MARQUION BOURLON EPINOY, 590323 – TRITH ST LEGER ORZEL FUTSAL, 847269 – A.S. COMMUNAUX DE CAMBRAI, 851433 – QUERCITAIN ENGLEFONTAINE F., 852191 – ROUSIES COEUR DE SAMBRE, 852688 – ACADÉMIE DEULE FUTSAL, 852828 – MAUBEUGE FUTSAL ACADEMY, 853341 – LIEU ST AMAND F. VETERANS LES SANGLIERS, 881989 – HERIN AUBRY CULTURE LOISIRS EVASION.

DISTRICT FLANDRES

500054 – LOSC LILLE ASSOCIATION, 500056 – U. S. LITTORAL DUNKERQUE, 500112 – U.S. RONCHIN, 500183 – MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES, 500265 – S.C. BOURBOURG, 500276 – U. HALLUINOISE, 500305 – J.A. ARMENTIERES, 500383 – U.S.F. PERENCHIES, 500426 – U.S. LESQUIN, 500866 – O. MARCQUOIS, 500873 – U.S.MUNICIPALE MERVILLE, 500896 – AVT G. THUMERIES, 500913 – F.C. LA MADELEINE, 500930 – F.C. ANNOEULLIN, 500934 – F.C. SECLIN, 500938 – U.S. ASCQ, 500953 – U.S. WATTRELOSIENNE, 500957 – S.C. HAZEBROUCKOIS, 500964 – A.S. TEMPLEUVE, 500980 – ET.S. RONCQ, 500981 – A.O. SAINGHIN EN WEPPES, 500982 – LEERS OS FOOTBALL, 500991 – AM.C.S. COMINES, 500992 – U.S. PROVIN, 500996 – ET.S. WORMHOUT, 501026 – F.C. LINSELLOIS, 501038 – F.C. SANTES, 501044 – F.C. DUNKERQUE MALO PLAGE, 501048 – U.S. ST ANDRE, 501068 – U.S. WERVICQUOISE, 501147 – U.S. COMMUNALE CHEMINOT ST POL, 501150 – BAC SP. SAILLY S/LA LYS, 501210 – F.C. BAUVINOIS, 501214 – U.S. LEFFRINCKOUCKE, 501219 – LYS LEZ LANNOY STELLA, 501221 – U.S. GRAVELINOISE, 501245 – F. C. VIEUX BERQUIN, 501298 – C.S. LA GORGUE, 501341 – F.C. LA CHAPELLE D'ARMENTIERES, 501360 – A.S. BAISIEUX PATRO, 509707 – C.S. ERQUINGHEM LYS, 512174 – LILLE E.S. LOUVIERE PELLEVOISIN, 512889 – A.S. CHEMINOTS HAZEBROUCK, 513601

– FLERS O.S. VILLENEUVE D'ASCQ, 514868 – U.S. DE FRETIN, 515235 – ST. LEZENNOIS, 515473 – A.S. STEENVOORDE, 515776 – C. GYMASTIQUE HAUBOURDINOIS, 516293 – UNION FOOTBALL CLUB NIEPPOIS, 516793 – A.S. HELLEMMES, 517292 – E.C. HOUPLINOIS, 517631 – C.S. E.I.C. TOURCOING, 517697 – F. ST MICHEL QUESNOY, 517821 – J.S. STEENWERCK, 518247 – R.C. BERGUOIS, 519824 – A.S. BERSEE, 520251 – O. GRANDE SYNTHE, 520891 – F.C. TEMPLEMARS VENDEVILLE, 521101 – F.C. LOON PLAGE, 521806 – S. MUNICIPAL PETITE SYNTHE, 521813 – U.S. ESQUELBECQ, 522627 – J.S. GHYVELDE, 522921 – S.C. GRAND FORT PHILIPPE, 523108 – U.S. ESTAIROISE, 523532 – ENT.S. FRELINGHINOISE, 524186 – F.C. LILLE SUD, 524395 – FERRAIN A. NEUVILLOISE 96, 524503 – VERLINGHEM F., 525347 – A.S. ST JOSEPH HAZEBROUCK, 525480 – METEREN F. C., 525674 – ENT.S. DE GENECH, 526821 – A.C. MONS EN BAROEUL, 527215 – F.C. EMMERIN, 527670 – F.C. STEENE, 527898 – A.F.SP. REUNIS LOMME DELIVRANCE, 528194 – O. HEMOIS, 528387 – A.S. RADINGHEM, 529117 – OLIVEAUX A.S. LOOS LEZ LILLE, 529351 – F.C. CRAYWICK, 529353 – O. HALLENNES, 530396 – F.C. LE DOULIEU, 531301 – U.S. ANTILLAIS LILLE METROPOLE, 533301 – U.S. WARHEM, 533306 – A.F. TOUFFLERS, 533310 – F. C. GRANDE-SYNTHE, 534171 – ET.S. D'ENNEQUIN, 534172 – F.C. ROSENDAEL, 536159 – U.S. LILLE-MOULINS CARREL, 537018 – FOOTBALL CLUB DE BIERNE, 537390 – OM.S. MUNICIPAL SEQUEDIN, 537906 – F. C. HOUTKERQUE, 538093 – J.S. LILLE WAZEMMES, 538539 – A.S. CAMPHIN EN CAREMBAULT, 540610 – PREMESQUE F.C., 540645 – U. S. TOURQUENNOISE, 541800 – UNION SPORTIVE LEDERZEELE MILLAM, 541830 – WATTRELOS F.C., 542145 – RACING CLUB ROUBAIX, 544098 – U. J. S. DES CHEMINOT DE TOURCOING, 544702 – F.C. MORINS, 544774 – A.S. DUNKERQUE SUD, 545498 – OSM LOMMOIS F., 545695 – U.S. DE PHALEMPIN, 546499 – ET.AM.C.CYSOING WANNEHAIN BOURGH, 547688 – ENT.S. DES WEPPES, 548188 – A.S. DES DOCKERS DUNKERQUOIS, 550031 – A.S. ALBECK GRANDE SYNTHE, 550240 – J.S. WAVRIN DON, 553005 – CAPINGHEM A.S., 560367 – ASSOCIATION FOOT SOLIDAIRE DE GUINÉE, 560582 – ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL, 560786 – SAILLY FOREST FOOT, 560787 – LAMBERSART UNION FOOTBALL, 561134 – MARITIME UNION SPORTIVE, 563663 – CROIX FOOTBALL IRIS CLUB, 564677 – PEVELE FOOTBALL CLUB, 580502 – U. S. DE L'YSER, 580505 – ILLIES AUBERS ETOILE S. C., 580577 – MOUVAUX FUTSAL CLUB, 580802 – COUDEKERQUE ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL, 581363 – COUDEKERQUE U. S. F., 582051 – A. S. C. ROUBAIX, 582437 – AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST, 582585 – U. S. PAYS DE CASSEL, 582688 – ENT. S. CAPPELLOISE, 590399 – LILLE FUTSAL, 614239 – C.S.L. GENDARMERIE VIILLENEUVE, 780889 – VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMININ, 782535 – RACING CLUB ROUBAIX WERVICQ FÉMININE, 846665 – LILLE COKER C., 853405 – A. S. DECATHLON, 882505 – MARCQ ATTACK S. C.

DISTRICT OISE

500108 – A.S. BEAUVAIS OISE, 500174 – U.S. MUNICIPALE SENLIS, 500256 – U.S. BRETEUIL, 500260 – U.S. DE CHANTILLY, 500314 – AS SAINT-SAUVEUR LA CROIX SAINT-OUEN, 500503 – U.S. CREPY EN VALOIS, 502582 – U.S. GOUVIEUX, 502595 – U.S. PONT STE MAXENCE, 502606 – U.S. MERU SANDRICOURT, 502666 – U.S. FROISSY, 502684 – A.S. NOAILLES-CAUVIGNY, 502694 – U.S. VILLERS ST PAUL, 502718 – U.S. CIRES LES MELLO, 502771 – U.S. MARGNY LES COMPIEGNE, 502830 – A.S. AUNEUIL, 503006 – GRANDVILLIERS A.C., 507684 – C.S. AVILLY ST LEONARD, 507690 – ST. RESSONS S/MATZ, 510628 – U.S. CHOISY AU BAC, 511688 – U.S. CREVECOEUR LE GRAND, 511696 – ET. CLUB DE VILLERS / BAILLEUL, 513845 – AM.J. LABOISSIERE EN THELLE, 513846 – A.S. ALLONNE, 514702 – U.S. LIEUVILLERS, 517699 – J.S. GUISCARD, 518149 – U.S. NOGENT, 518304 – U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS, 518635 – TRICOT O.S., 518989 – U.S. ST GERMER DE FLY, 519461 – U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS, 524419 – AM.S. TRACY LE MONT, 525200 – F.C. FONTAINETTES ST AUBIN, 526092 – J.S. THIEUX, 526704 – CERC.A. VENETTE, 527101 – U.S. BALAGNY ST EPIN, 527107 – F.C. CAUFFRY, 527508 – A.S.C. VAL D'AUTOMNE, 528228 – AM.S. MONTCHEVREUIL, 529457 – F.C. ST SULPICE, 529834 – F.C. MUIRANCOURT, 530315 – U.S. GAUDECHART, 531124 – UNION SPORTIVE CLAIROIX LE

PLESSIS BRION, 533020 – FOY.RUR. LES AGEUX, 533546 – ENT.S. DE COMPIEGNE, 536232 – F.C. D ANGY, 536772 – F.C. CHAMBLY OISE, 537872 – A.S. DU MULTIEN, 540527 – F.C. DE BETHISY, 542781 – A.F.C. COMPIEGNE, 544004 – F.C. NEUILLY CAMBRONNE, 546173 – F.C. GUIGNECOURT, 546775 – U.S. NANTEUIL F.C., 547001 – F.C. SACY ST MARTIN, 547091 – STANDARD F. C. DE MONTATAIRE, 550066 – FC PONTPOINT RURAVILLE, 550141 – A. DES F.C. DE CREIL, 550346 – DYNAMO CANLY LONGUEIL, 550809 – A.S. HERCHIES TROISSEREUX FOOTBALL, 552382 – A. S. CHEMINOTS DE CREIL NOGENT, 560717 – MILLY FOOTBALL CLUB, 560836 – UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS, 561029 – FOOTBALL CLUB LAVILLETERTRE, 561093 – FOOTBALL CLUB DE LE MEUX, 564438 – FOOTBALL CLUB DE BULLES, 565032 – UNION SPORTIVE CAUFFRY, 565132 – AS LA NEUVILLE-ROY, 565168 – LEGLANTIERS OISE FOOTBALL, 581104 – U. S. DE BEUVRAIGNES, 581129 – F. C. DE CHIRY OURSCAMP, 581468 – A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY, 581716 – JEUNESSE SPORTIVE AGGLOMERATION RÉGION COMPIÈGNE, 582163 – UNION SPORTIVE DE VERBERIE, 582185 – F.C. LIANCOURT CLERMONT, 582273 – A.S. DE MAREUIL SUR OURCQ, 590146 – ET. S. ORMOY DUVY, 590196 – U. S.CHEVRIERES GRANDFRESNOY, 590670 – ET. S. C. DE WAVIGNIES, 860556 – FOOTBALL CLUB BEAUVAIS.

DISTRICT SOMME

500240 – AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL, 500253 – S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE, 500299 – R.C. DOULLENS, 500317 – O. AMIENS, 500524 – C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE, 500526 – MONTDIDIER A.C., 500862 – U.S. HAM, 500872 – STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU, 500876 – S.C. MOREUIL, 500887 – E.S. CHEMINOTS LONGUEAU, 500922 – S.C. FLIXECOURT, 500925 – U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN, 500937 – HALLENCOURT A.C., 501008 – A.S. VILLERS BRETONNEUX, 501016 – U.S. ABBEVILLE, 501029 – U.S. ROISEL, 501045 – U.S. C. DE MOISLAINS F., 501051 – U.S. LIGNIERES CHATELAIN, 501071 – USOAAS, 501076 – U.S. CAMON, 501143 – ET.S. CHEPY, 501188 – U.S. ROSIERES, 501304 – U.S. MARCELCAVE, 508456 – F.C. OISEMONT, 511385 – ENT.S. CAGNY, 512397 – A.S. GAMACHES, 515009 – U.S. NEUILLY L'HOPITAL, 517351 – AM.S. PICQUIGNY, 517696 – S.C. PONT REMY, 518145 – ENT.S. HARONDEL, 520252 – ET.S. LICOURT, 521004 – A. ANCIENS ELEVES BRAY S/SOMME, 521014 – A.S. QUESNOY LE MONTANT, 524022 – A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOURT, 524732 – U.S.C. PORTUGAIS ST OUEN, 525647 – A.S. GLISY, 525776 – ENT.S. VERS S/SELLE, 525943 – RC SALOUEL SALEUX FOOTBALL, 527771 – A.S. QUERRIEU, 528073 – F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS, 530320 – A.S. MUNICIPALE RIVERY, 530323 – A.C. AMIENS, 533352 – F.C. MEAULTE, 534402 – ESP.S. PIGEONNIER AMIENS, 536968 – A.S. RETHONVILLERS BIARRE MARCHE, 541579 – U.S. CARTIGNY-BUIRE, 544263 – SP.C. DES TEMPLIERS, 546152 – U.S. BOUILLANCOURT EN SERY, 546388 – MERICOURT L'ABBE U.S., 548464 – F. DREUILLOIS, 548891 – F.C. LA MONTOYE, 549631 – A.S. 2 A, 549637 – A.S. CERISY, 549824 – ASSOCIATION SPORTIVE LONG, 550290 – U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE, 550538 – FUTSAL C. CAYEUX, 550933 – F.C. GRAND LAVIERS, 552089 – A.S. DU PAYS NESLOIS, 552643 – AMIENS RIF, 553241 – CANDAS ABC2F, 553694 – F.C. PLESSIER, 553719 – AVENIR DE L'ETOILE, 563785 – F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA, 564114 – FOOTBALL CLUB BEAUVAL, 581182 – WOINCOURT DARGNIES AV. S., 581404 – C. S. A. DE DOULLENS, 581499 – F. C. PONT DE METZ, 581857 – ROYE - DAMERY ENT. S., 582693 – J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT, 590358 – UNION SPORTIVE ROYE, 590562 – HEUDICOURT A. S., 765195 – ASSOCIATION FÉMININE ENGLEBELMER.

INDEX

Page 8 – Accueil par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF

Page 9 – Intervention de Toussaint AKPWE - Sélectionneur de l'Equipe de France de Cécifoot

Page 10 -Intervention d'Antoine SILLANI (en vidéo) - Vice-Président en charge des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative Conseil Régional

Page 10 - Intervention de Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF – Plan Stop Violence

Page 11 – Intervention de Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras – Président de la Communauté Urbaine d'Arras, Conseiller Régional des Hauts de France et Président de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas de Calais (AMF 62)

Page 12 – Annonce du quorum par Anne Sophie LAURENT - Directrice Générale Adjointe de la LFHF

Page 13 – Intervention d'Aymeric ANSEL Secrétaire Général de la LFHF – Présentation du Rapport moral

Page 15 – Intervention de Pascal TRANQUILLE, Président du District de la Somme et Président de la Commission Régionale de l'Engagement et Christophe MARTINEZ, Référent Engagement de la LFHF - Présentation de la Politique d'Engagement Sociétal

Page 17 - Intervention de Michaël BENARD, Entraineur des gardiens de but au Pôle Espoirs Mixte de Liévin et de Djamel HAROUN, Conseiller Technique Futsal - Présentation du Label Gardiens et Gardiennes de But

Page 18 - Michel RAVIART Président de la CFTIS et CDTIS et Pierre BIENVENU Président de la CRTIS et Membre du Conseil de Ligue - Présentation des dispositifs FAFA

Page 20 – Intervention d'Anne-Sophie LAURENT, Directrice Générale Adjointe de la LFHF - Élection de la délégation de la LFHF aux Assemblées Fédérales

Page 22 – Intervention de Patrick QUENIART et de Jean-Marie COUVE – Trésorier Général de la LFHF et Commissaire aux Comptes – Présentation du rapport financier 2025-2026

Page 24 – Clôture de l'Assemblée par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF

Accueil de l'Assemblée Générale

par Cédric BETTREMIEUX - Président de la LFHF

L'Assemblée Générale de la Ligue de Football des Hauts-de-France est ouverte par Cédric BETTREMIEUX, Président de la Ligue, qui souhaite la bienvenue aux représentants des clubs, aux élus, aux membres des instances régionales et départementales, ainsi qu'à l'ensemble des invités présents.

Avant l'ouverture officielle des travaux, une minute de silence est observée en mémoire des personnalités du football disparues, ainsi qu'en soutien à toutes les personnes confrontées à la maladie.

Dans son allocution d'ouverture, le Président revient sur le bilan de la saison 2025-2026 et souligne l'engagement de l'ensemble des acteurs qui font vivre le football régional : clubs, bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres et salariés.

Il revient également sur les principaux enjeux auxquels est confronté le football amateur régional, notamment l'augmentation des coûts de déplacement, les conséquences des évolutions climatiques sur les installations sportives, le développement de nouvelles pratiques, le soutien au bénévolat, ainsi que les enjeux liés à la sécurité et à la prévention des violences.

Le Président rappelle que le football constitue un acteur essentiel de la vie des territoires, en contribuant au lien social et à la transmission des valeurs. Il souligne ainsi la nécessité pour la Ligue de poursuivre son accompagnement des clubs, en lien avec les Districts, la Fédération, les collectivités et les services de l'État.

Il revient enfin sur le plan régional « STOP VIOLENCE », mis en œuvre depuis plus d'un an, dont l'objectif est de mieux identifier les situations, renforcer leur prévention et accompagner les clubs. Il souligne les premiers résultats obtenus et l'intérêt porté par la Fédération Française de Football au travail engagé par la Ligue.

En conclusion, Cédric BETTREMIEUX réaffirme la volonté de la LFHF de rester au plus près des clubs et de poursuivre les actions engagées en matière de formation, de développement des pratiques, de soutien à l'arbitrage et d'accompagnement des acteurs du football régional.

Intervention de Toussaint AKPWE

Sélectionneur de l'Equipe de France de Cécifoot

Toussaint AKPWE, sélectionneur de l'équipe de France de Cécifoot, est accueilli en qualité d'invité d'honneur de l'Assemblée Générale.

Il revient sur son parcours et sur le développement du cécifoot, auquel il contribue depuis la fin des années 1990. Il évoque notamment les titres remportés par l'équipe de France, dont le titre paralympique obtenu lors des Jeux de Paris 2024 et le titre de championne d'Europe remporté à Strasbourg en 2026.

Au-delà des performances sportives, Toussaint AKPWE souligne l'importance de l'inclusion et de l'évolution du regard porté par la société sur les sportifs en situation de handicap. Il insiste sur la nécessité de considérer avant tout ces athlètes comme des sportifs à part entière et de favoriser leur intégration dans le monde du football.

Il rappelle également que la performance sportive constitue un levier essentiel pour faire connaître et développer la discipline. L'objectif de l'Equipe de France est ainsi de poursuivre sa progression en vue des prochaines échéances internationales, tout en permettant à chaque athlète de continuer à progresser.

Concernant le développement de la pratique, il invite la Ligue et les clubs des Hauts-de-France à se saisir pleinement des enjeux liés à l'inclusion. Il souligne l'importance pour les clubs de pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap et contribuer au développement de la pratique du Cécifoot sur le territoire.

Il cite notamment les initiatives déjà mises en place par certains clubs de la Région et rappelle que la Ligue doit pouvoir accompagner les structures souhaitant développer cette pratique, notamment en matière de formation et d'accompagnement des encadrants.

Pascal TRANQUILLE, Président du District de la Somme et Président de la Commission Régionale d'Engagement, intervient également pour témoigner de son expérience lors des demi-finales et de la finale du championnat d'Europe à Strasbourg. Il souligne le niveau d'engagement des joueurs de l'Equipe de France de Cécifoot, comparable à celui d'athlètes de haut niveau, ainsi que la proximité qu'ils entretiennent avec le public.

Il met enfin en avant la dimension humaine et les valeurs du cécifoot, qui permettent de maintenir une proximité avec les pratiquants et le public et illustrent pleinement les valeurs du football amateur.

Intervention d'Antoine SILLANI (en vidéo)

Vice-Président en charge des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Association – Conseil Régional

Un message vidéo d'Antoine SILLANI, Vice-Président de la Région Hauts-de-France en charge des Sports, est ensuite diffusé.

Dans son message, il réaffirme, aux côtés de Xavier BERTRAND, le soutien de la Région au mouvement sportif et notamment aux clubs de football. Il souligne le rôle essentiel des clubs dans la vie des territoires, tant sur le plan sportif que dans la transmission des valeurs républicaines, le lien social et l'émancipation des jeunes.

Il remercie les dirigeants, encadrants, entraîneurs, joueuses et joueurs pour leur engagement quotidien et salue également le travail réalisé par la Ligue et ses équipes auprès des clubs de la région.

Il rappelle par ailleurs que la Région est attentive aux difficultés rencontrées par les clubs, notamment en matière de frais de déplacement, et souligne le renforcement du soutien régional en faveur des clubs concernés.

Il réaffirme enfin la volonté de la Région de rester aux côtés du mouvement sportif et des clubs afin de contribuer au développement du football et à son rôle de vecteur d'unité, de lien social et de cohésion dans les territoires.

Intervention de Cédric BETTREMIEUX

Plan Stop Violence

Cédric BETTREMIEUX revient sur la première année de mise en œuvre du plan régional « STOP VIOLENCE » et présente les principaux enseignements du dispositif, en insistant sur la place accordée à la prévention, à la formation et à l'anticipation.

Le Président rappelle que l'objectif du dispositif mis en place en collaboration avec les 7 Districts et voté lors de l'assemblée générale de mai 2025 est d'intervenir le plus en amont possible afin de prévenir les situations de violence, d'accompagner les clubs et de limiter le recours à la seule sanction. Les actions mises en place s'appuient notamment sur un travail de proximité avec les Districts, à travers des réunions de secteur, des réunions d'information et un accompagnement régulier.

A ce jour, il précise que 513 déclarations ont été enregistrées sur la plateforme de signalement. Ces déclarations ont donné lieu à 167 sanctions disciplinaires. Le Président

précise toutefois que le nombre de déclarations ne correspond pas nécessairement au nombre d'incidents, plusieurs signalements pouvant concerner une même rencontre ou constituer des remontées d'informations ne nécessitant pas de suite disciplinaire.

Le dispositif permet également de transmettre les informations recueillies aux différents services de l'État et aux collectivités concernés, notamment aux services de renseignements territoriaux, à la gendarmerie, à la police et aux communes, afin de favoriser l'anticipation et la sécurisation des rencontres.

Concernant les interdictions de stade, plusieurs demandes ont été transmises aux préfectures à l'issue de l'instruction des dossiers. Le Président rappelle que ces mesures relèvent de sanctions administratives et nécessitent une instruction précise, notamment lorsque les personnes concernées ne sont pas licenciées.

La prévention des matchs à risque constitue également un axe important du dispositif. 139 rencontres ont été identifiées comme présentant un risque particulier, dont 122 ont pu faire l'objet d'une sécurisation anticipée. Cette démarche repose notamment sur l'analyse des informations remontées par les clubs et permet d'alerter en amont les services de l'État et les collectivités concernés.

Le Président souligne que la sécurisation d'une rencontre ne signifie pas nécessairement la présence des forces de l'ordre sur place, mais peut également prendre la forme d'une information et d'une coordination anticipées avec les services compétents. Il rappelle à ce titre l'importance pour les clubs de signaler suffisamment en amont les situations susceptibles de présenter un risque.

Il insiste enfin sur la nécessité de poursuivre et de renforcer cette démarche de prévention et d'anticipation, considérée comme l'un des principaux enseignements de cette première année de fonctionnement.

Intervention de FREDERIC LETURQUE
Maire d'Arras – Président de la Communauté Urbaine d'Arras, Conseiller Régional des Hauts de France et Président de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas de Calais (AMF 62)

Frédéric LETURQUE, Président de la Communauté Urbaine d'Arras, Conseiller régional et Président de l'Association des Maires du Pas-de-Calais, intervient ensuite pour saluer le Président de la LFHF, ses équipes et le travail engagé par la Ligue en matière de prévention des violences.

Il souligne notamment l'importance de l'accompagnement et de la formation des éducateurs et des bénévoles, afin de leur permettre de mieux appréhender les situations complexes et de prendre les mesures adaptées.

Il évoque également la possibilité de renforcer les liens entre les clubs, les collectivités et les services de police ou de gendarmerie, notamment à travers la mise en place de conventions permettant de définir des méthodes de travail communes en matière de sécurité et de gestion des situations sensibles.

Il rappelle enfin le rôle essentiel des clubs dans les territoires, auprès des jeunes et des familles, et souligne leur contribution à l'inclusion, au lien social et à la cohésion des communes. Il réaffirme la disponibilité des collectivités pour accompagner les clubs et travailler avec la Ligue sur ces différents enjeux.

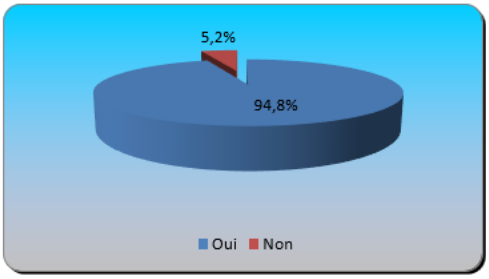
Annonce du quorum
par Anne-Sophie LAURENT
Directrice Générale Adjointe de la LFHF

Anne-Sophie LAURENT – Directrice Générale Adjointe annonce que le quorum est atteint, avec 47,3 % des clubs représentés, correspondant à 64,9 % des voix, permettant ainsi à l'Assemblée Générale de délibérer valablement.

Un vote test est ensuite proposé aux participants afin de s'assurer du bon fonctionnement du dispositif de vote électronique.

À l'issue de ce vote test, Anne-Sophie LAURENT ouvre le premier vote portant sur l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mai 2026, tenue à Saint-Laurent-Blangy.

2.) Vote 2: Approuvez-vous le PV de l'Assemblée Générale du 30/05/2026 à St Laurent Blangy ? (choix multiple)	Réponses	
Oui	3146	94,76%
Non	174	5,24%
Totaux	**3320**	**100%**



Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mai 2026 est approuvé avec une large majorité à 94.76 %.

Rapport moral de la saison 2025/2026
par Aymeric ANSEL
Secrétaire Général de la LFHF

Le rapport moral est présenté par Aymeric ANSEL, Secrétaire Général de la Ligue. Gilles COUSIN, Secrétaire Général Adjoint, indisponible pour raison médicale, est excusé.

Aymeric ANSEL rappelle que la saison 2025-2026 a été particulièrement riche, tant sur le plan sportif que dans les actions de développement, de formation et d'accompagnement des clubs. Il précise que la présentation porte sur les principaux éléments marquants de la saison.

Il revient tout d'abord sur l'évolution des effectifs de la Ligue. Le football masculin compte aujourd'hui près de 230 000 licenciés, tandis que le football féminin poursuit sa progression avec plus de 28 000 licenciées. Le futsal connaît également une dynamique importante, avec près de 8 000 licenciés masculins et près de 3 000 licenciées féminines.

L'engagement associatif poursuit également sa progression, avec plus de 31 000 dirigeants et près de 6 000 dirigeantes. La Ligue compte par ailleurs plus de 2 800 arbitres licenciés. Le développement du futsal constitue notamment un enjeu important pour l'arbitrage, qui doit poursuivre son adaptation et son développement en lien avec l'évolution des pratiques.

Le rapport revient ensuite sur plusieurs temps forts de la saison, notamment la rentrée du football, le LFHF Tour 2025, organisé à Calais, Fort-Mahon, Bray-Dunes et Élancourt, ainsi que la rentrée des Pôles Espoirs de Liévin. Ces actions ont notamment permis de faire découvrir différentes pratiques telles que le Beach soccer, le Futnet, le golf foot, le foot en marchant et le fitfoot.

Une attention particulière est portée aux actions de formation et de détection. Les équipes techniques de la Ligue et des Districts interviennent dans l'identification et l'accompagnement des jeunes talents, la formation des éducateurs, le développement des pratiques et l'accompagnement des clubs. Au cours de la saison 2025-2026, 44 jeunes des Hauts-de-France, dont 26 garçons et 18 filles, ont été sélectionnés en équipe nationale ou ont participé à un stage national.

Sur le plan sportif, plusieurs clubs régionaux se sont particulièrement illustrés et sont mis à l'honneur par le Secrétaire Général. Les parcours réalisés en Coupe de France, en Coupe de France féminine et dans les différentes coupes régionales sont également soulignés. Deux arbitres régionaux sont par ailleurs mis à l'honneur pour leurs désignations lors de finales nationales : Pierre BOUREZ, lors de la finale de la Coupe Nationale Futsal, et Lucas FOURET, en qualité d'arbitre principal de la finale de la Coupe Gambardella.

Le rapport met également en avant l'engagement associatif et bénévole qui constitue une composante essentielle de la vie des clubs. Les initiatives développées par les clubs en matière de lien social, de convivialité et de transmission des valeurs sont notamment illustrées par la distinction de l'AS FRUGES au niveau national dans le cadre du dispositif « Club Lieu de Vie ».

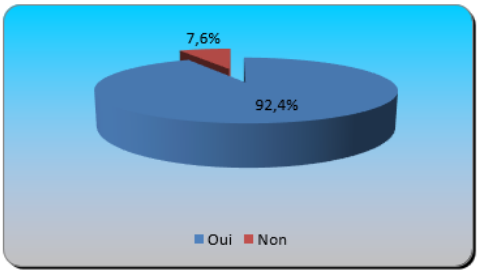
Plusieurs actions en faveur du bénévolat et de la place des femmes dans la vie associative sont également présentées, notamment les week-ends des bénévoles à Clairefontaine, la journée des bénévoles à Paris à l'occasion de la finale de la Coupe de France masculine, les actions menées dans le cadre d'Octobre Rose ainsi que les rencontres du Club des Dirigeantes de la Ligue des Hauts-de-France.

Enfin, le rapport revient sur l'activité institutionnelle de la Ligue et de ses sept Districts, ainsi que sur le travail réalisé par les commissions régionales et départementales. La collaboration avec les partenaires institutionnels et territoriaux est également soulignée, notamment à travers la participation à la 4e Journée interrégionale du football organisée à Marcq-en-Barœul les 24 et 25 novembre 2025.

En conclusion, Aymeric ANSEL souligne la richesse et la diversité des actions menées au cours de la saison 2025-2026 et remercie l'ensemble des clubs, dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres, membres des commissions, équipes techniques et administratives de la Ligue et des Districts, ainsi que les partenaires, pour leur engagement au service du football régional.

À l'issue de cette présentation, le rapport moral de la saison 2025-2026 est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

3.) Vote 3: Approuvez-vous le rapport moral 2025/2026 ? (choix multiple)	Réponses	
Oui	2993	92,41%
Non	246	7,59%
Totaux	**3239**	**100%**



Le rapport moral est adopté à 92,41% des voix.

Politique d'Engagement Sociétal

par Pascal TRANQUILLE Président du District de la Somme et Président de la Commission Régionale de l'Engagement et Christophe MARTINEZ Référent Engagement

Pascal TRANQUILLE, Président du District de la Somme et de la Commission Régionale de l'Engagement, et Christophe MARTINEZ, Référent Engagement de la Ligue, présentent la politique d'engagement sociétal de la Fédération, ainsi que son déploiement aux niveaux régional et départemental.

La stratégie fédérale repose sur trois piliers étroitement liés : la performance sportive, la performance sociétale et la performance économique. La performance sportive demeure au cœur du projet, tandis que les dimensions sociétale et économique doivent contribuer à accompagner les clubs face aux évolutions et aux enjeux auxquels ils sont confrontés.

Le plan fédéral d'engagement sociétal s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- la lutte contre les violences et les discriminations
- la citoyenneté, l'inclusion et la solidarité
- la protection de l'environnement et l'adaptation aux enjeux climatiques
- la féminisation et la mixité.

Les intervenants soulignent que de nombreuses actions menées quotidiennement par les clubs s'inscrivent déjà dans ces différents axes, notamment à travers le Programme Éducatif Fédéral. L'objectif est désormais de mieux identifier, valoriser et accompagner ces initiatives.

Un nouveau catalogue fédéral des actions d'engagement est présenté aux clubs. Ce catalogue numérique recense les associations nationales expertes ayant conventionné avec la Direction de l'Engagement de la Fédération et susceptibles d'accompagner gratuitement les clubs dans la mise en œuvre de leurs projets.

Les associations référencées interviennent sur différentes thématiques et peuvent apporter leur expertise, un accompagnement pédagogique ou un soutien à la mise en place d'actions concrètes. Les clubs pourront ainsi identifier les actions correspondant aux différents axes d'engagement et solliciter l'accompagnement d'une association spécialisée.

Plusieurs actions sont notamment évoquées dans le cadre de ce dispositif, parmi lesquelles les opérations octobre Rose, le Téléthon et les actions de solidarité en partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires.

Le catalogue sera prochainement diffusé, accompagné des modalités pratiques de mise en œuvre et des coordonnées des personnes ressources. Les clubs sont invités à se rapprocher de leur District pour être accompagnés dans leurs démarches et dans la construction de leurs projets.

Présentation du Cécifoot par Toussaint AKPWE Entraîneur de l'Equipe de France de Cécifoot

Toussaint AKPWE intervient afin de présenter plus spécifiquement le cécifoot et les actions pouvant être développées pour faire découvrir cette pratique au sein des clubs et auprès des jeunes.

Il rappelle que la Fédération Française de Football développe, en lien avec les acteurs de l'handisport, des actions et des cycles de découverte permettant de sensibiliser les jeunes au cécifoot, quelle que soit leur structure.

Il revient sur les spécificités de cette pratique et sur les exigences qu'elle implique pour les joueurs. Au-delà des dimensions technique, tactique, mentale et athlétique communes au football, le cécifoot nécessite une gestion particulière de l'information, reposant notamment sur les perceptions tactiles, kinesthésiques et auditives.

Toussaint AKPWE insiste sur le travail, la discipline et la rigueur nécessaires pour atteindre le haut niveau et poursuivre leur progression.

Ce dernier appelle l'ensemble des acteurs du football à agir concrètement en faveur de l'inclusion et à faire de celle-ci un véritable projet collectif.

En conclusion, Christophe MARTINEZ rappelle que le cécifoot s'inscrit pleinement dans l'axe consacré à l'inclusion et illustre la volonté de rendre le football accessible à tous les publics.

Il souligne que le développement du football doit permettre à toute personne souhaitant pratiquer, quel que soit son territoire ou son profil, de pouvoir trouver une solution adaptée. Cette ambition s'inscrit dans la réflexion portée autour du « football partout et pour tous », dans les territoires urbains comme ruraux.

Il remercie Toussaint AKPWE pour son intervention et son engagement en faveur de l'inclusion par le football.

Présentation du Label Gardien(ne)s de Buts Herbe et Futsal par Djamel HAROUN Conseiller Technique Futsal et Michael BENARD Entraîneur du Pôle Espoirs Mixte (spécialité Gardien de buts)

Michael BENARD, entraîneur du Pôle Espoirs mixte et spécialiste des gardiens de but, et Djamel HAROUN, Conseiller Technique Futsal, présentent le nouveau label régional dédié aux gardiennes et gardiens de but, en football à 11 comme en futsal.

Mickaël BENARD explique que la création de ce label répond notamment à une problématique régulièrement rencontrée à savoir : identifier les clubs disposant d'un encadrement spécifique permettant aux jeunes gardiennes et gardiens de progresser dans leur pratique. Le dispositif vise ainsi à promouvoir le poste, à valoriser les clubs qui s'investissent dans la formation spécifique des gardiens et à favoriser leur accompagnement.

Djamel HAROUN précise que le label doit également permettre à la Ligue de mieux identifier et valoriser les clubs et académies qui accompagnent la formation des gardiens de but, afin de pouvoir orienter les licenciés vers ces structures. Cet enjeu est particulièrement important en futsal, où le rôle du gardien est déterminant dans la performance collective et où le développement de la pratique nécessite de renforcer l'accompagnement des clubs.

Le dispositif propose trois niveaux de labellisation :
- le label Bronze, associé à une dotation de 200 €,
- le label Argent, correspondant à une dotation de 400 €,
- le label Or, avec une dotation de 1 000 €.

Ces dotations permettront aux clubs d'acquérir du matériel spécifique auprès des partenaires du dispositif. Le calendrier prévoit une phase de candidature et d'auto-diagnostique, suivie d'un accompagnement administratif puis de plusieurs interventions pédagogiques sur le terrain, destinées notamment à accompagner la formation continue des éducateurs et éducatrices.

Il est rappelé enfin que le poste de gardien de but constitue un poste majeur du football et qu'il est nécessaire de donner envie aux jeunes de s'y investir et de bénéficier d'un accompagnement adapté.

En conclusion, Michael BENARD et Djamel HAROUN invitent les clubs à prendre contact avec les équipes techniques de la Ligue afin d'être accompagnés dans la structuration et le développement du poste de gardienne et de gardien de but.

Présentation des dispositifs FAFA par Michel RAVIART Président de la CFTIS et CRTIS et Pierre BIENVENU Président de la CR FAFA

Michel RAVIART, Président de la Commission Fédérale et Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives et Pierre BIENVENU, membre du Conseil de Ligue et Président de la Commission Régionale FAFA, présentent les différents dispositifs d'aides du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).

Ils rappellent que le budget fédéral consacré au FAFA s'élève à 22 millions d'euros pour la saison en cours, contre 19 millions d'euros la saison précédente. Les principaux dispositifs concernent les installations et équipements, le transport, l'emploi et la formation. De nouveaux dispositifs ont également été développés, notamment le FAFA Matériel et le FAFA Fonds de Solidarité.

Pour la Ligue des Hauts-de-France, les différents dispositifs FAFA ont représenté environ 1,4 million d'euros d'aides au cours de la saison précédente. Concernant plus particulièrement les installations, l'enveloppe régionale a pu être portée à 1,1 million d'euros, notamment grâce à l'attribution d'une enveloppe complémentaire issue du fonds national.

Le FAFA Fonds de Solidarité, créé à la suite de plusieurs épisodes d'intempéries et de catastrophes ayant affecté les installations sportives, permet désormais d'apporter une réponse aux situations d'urgence. Michel RAVIART rappelle à ce titre l'expérience menée dans les Hauts-de-France à la suite des inondations ayant touché plusieurs installations de la Côte d'Opale.

Le FAFA Matériel, nouvellement mis en place, permet aux clubs de bénéficier de bons d'achat d'une valeur de 500 € sur trois saisons, destinés à l'acquisition de matériel sur Le Corner.

Michel RAVIART présente ensuite le schéma territorial mis en place dans le cadre du FAFA Équipements. Celui-ci permet à la Ligue de définir ses priorités en fonction des besoins de son territoire. Pour la Ligue des Hauts-de-France, trois principes structurent notamment ces priorités : l'équité territoriale, le développement des pratiques, ainsi que la qualité et la durabilité des équipements.

Plusieurs familles d'équipements sont concernées, avec une attention particulière portée aux terrains. Le développement de la pratique féminine fait également l'objet

d’abondements fédéraux sur certaines lignes de financement. Une attention spécifique est par ailleurs portée aux territoires présentant un déficit en terrains en gazon synthétique, notamment dans certains secteurs de la Somme et de l’Aisne.

Michel RAVIART rappelle que les aides FAFA constituent avant tout un levier à l’investissement, notamment dans un contexte où les collectivités territoriales, principales propriétaires des installations sportives, sont confrontées à des contraintes financières importantes.

Les intervenants insistent également sur le rôle central des Districts dans l’accès aux dispositifs FAFA. Le District constitue le premier point d’entrée pour les clubs et les collectivités souhaitant être accompagnés dans leurs projets.

La réactivité de la Ligue permet par ailleurs de mobiliser des enveloppes complémentaires lorsque certains crédits ne sont pas consommés dans d’autres territoires, renforçant ainsi les capacités de financement en faveur des projets régionaux. Les dispositifs fédéraux intègrent également des aides spécifiques au développement de nouvelles pratiques, notamment le futsal et le Foot 5.

Concernant le FAFA Transport, le dispositif repose désormais sur un partenariat exclusif avec Volkswagen et permet également, sous certaines conditions, de bénéficier de solutions de location longue durée. Les clubs doivent respecter un cahier des charges et un engagement sur plusieurs saisons.

Pour conclure, Michel RAVIART et Pierre BIENVENU rappellent l’importance du travail réalisé au quotidien par les équipes de la Ligue et des Districts pour accompagner les clubs et les collectivités dans leurs projets d’équipements et d’infrastructures. Ils invitent les clubs à se rapprocher de leurs correspondants FAFA afin de bénéficier d’un accompagnement dans leurs démarches et précisent que la Ligue peut également intervenir auprès des collectivités pour présenter les dispositifs et les possibilités de financement.

Election de la délégation de la LFHF aux Assemblées Fédérales par Alex SERGENT Secrétaire de la CRSOE et Anne Sophie LAURENT - DGA

Alex SERGENT, Secrétaire de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Électorales, présente les résultats de la commission réunie le 2 septembre afin d'examiner la recevabilité et la validation des candidatures aux fonctions de délégués à l'Assemblée Fédérale. Les conditions de candidature ayant été vérifiées et validées, les élections peuvent se tenir sans réserve.

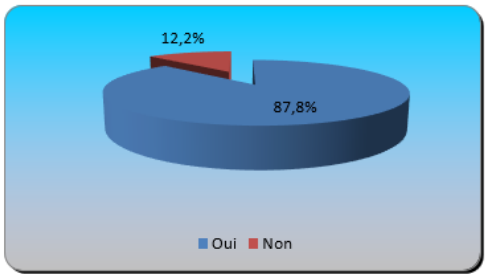
La Ligue des Hauts-de-France disposant de cinq sièges de délégués des clubs à l'Assemblée Fédérale, cinq binômes de candidats sont présentés à l'Assemblée. Le représentant du District Escaut est également élu pour siéger au sein de la délégation de la Ligue.

Cédric BETTREMIEUX rappelle le rôle de cette délégation, qui permet à la Ligue d'être représentée lors des Assemblées Fédérales et de participer, aux côtés des Présidents de Ligue et de District, aux décisions prises au niveau de la Fédération Française de Football. Il souligne que la délégation de la Ligue des Hauts-de-France sera ainsi complète pour les prochaines Assemblées Fédérales.

Le premier vote porte sur le binôme composé de Christophe GABET, titulaire, et Cédric PLANQUETTE, suppléant, représentant le District Escaut.

4.) Vote 4: Approuvez-vous la candidature au titre des Présidents de Districts de la délégation LFHF (District Escaut) de : - Titulaire (Président par intérim) Christophe GABET / Suppléant Cédric PLANQUETTE ? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	2523	87,76%
Non	352	12,24%
Totaux	**2875**	**100%**



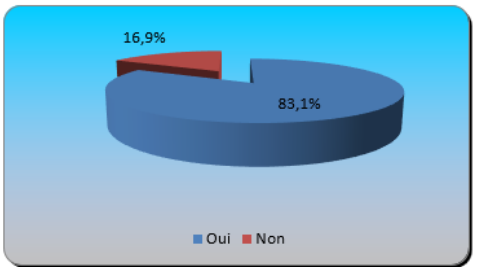
La candidature du binôme est approuvée par l'Assemblée.

Les cinq binômes représentant les clubs sont ensuite soumis successivement au vote de l'Assemblée :

- Aymeric ANSEL, titulaire, et Mohamed GHACEM, suppléant
- Éric FRELINGUE, titulaire, et Paul PEZIN, suppléant
- Claude COQUEMA, titulaire, et Patrick QUENIART, suppléant
- Pauline DADIER, titulaire, et Joël LEVECQUE, suppléant
- Sylvie SYLVESTRE, titulaire, et Belkacem ABDELHAK, suppléant

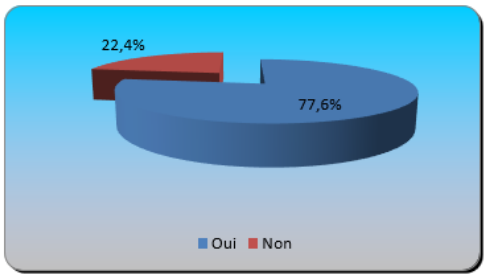
5.) Vote 5: Approuvez-vous la candidature au titre des délégués par tranche de 50 000 licencié (e)s de la délégation LFHF- binôme 1: - Titulaire Aymeric ANSEL / Suppléant Mohamed GACEM (choix multiple)

	Réponses	
Oui	2374	83,07%
Non	484	16,93%
Totaux	**2858**	**100%**



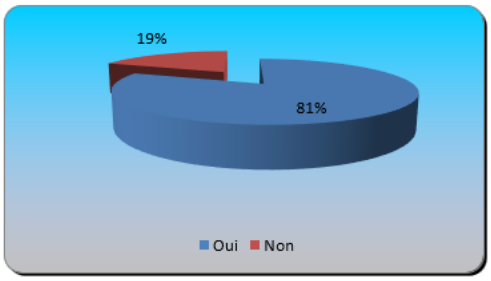
6.) Vote 6: Approuvez-vous la candidature au titre des délégués par tranche de 50 000 licencié (e)s de la délégation LFHF- binôme 2: - Titulaire Eric FRELING / Suppléant Paul PESIN (choix multiple)

	Réponses	
Oui	2051	77,60%
Non	592	22,40%
Totaux	**2643**	**100%**



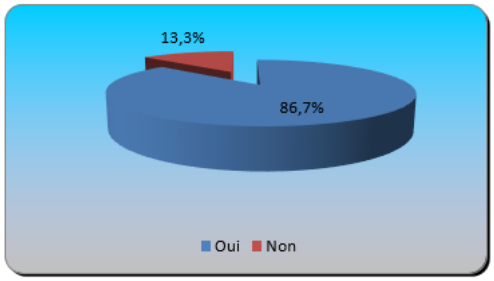
7.) Vote 7: Approuvez-vous la candidature au titre des délégués par tranche de 50 000 licencié (e)s de la délégation LFHF- binôme 3: - Titulaire Claude COQUEMA/ Suppléant Patrick QUENIART (choix multiple)

	Réponses	
Oui	2129	81,01%
Non	499	18,99%
Totaux	**2628**	**100%**



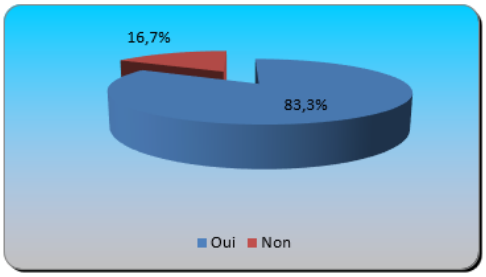
8.) Vote 8: Approuvez-vous la candidature au titre des délégués par tranche de 50 000 licencié (e)s de la délégation LFHF- binôme 4: - Titulaire Pauline DADIER/ Suppléant Joel LEVECQUE (choix multiple)

	Réponses	
Oui	2312	86,69%
Non	355	13,31%
Totaux	**2667**	**100%**



9.) Vote 9: Approuvez-vous la candidature au titre des délégués par tranche de 50 000 licencié (e)s de la délégation LFHF- binôme 5: - Titulaire Sylvie SILVESTRE / Suppléant Belkacem ABDELHAK (choix multiple)

	Réponses	
Oui	2188	83,29%
Non	439	16,71%
Totaux	**2627**	**100%**



Les candidatures des cinq binômes sont approuvées par l'Assemblée.

Les nouveaux délégués sont ainsi désignés pour représenter la Ligue des Hauts-de-France lors des prochaines Assemblées Fédérales.

Présentation de la partie financière par Patrick QUENIART Trésorier Général

Patrick QUENIART, Trésorier Général de la Ligue, présente le compte de résultat et le bilan de la saison 2025-2026.

La saison 2025-2026 se clôture avec un total de ressources de 13,005 millions d'euros, contre 13,157 millions d'euros la saison précédente. À ces ressources s'ajoutent la valorisation de 12 572 heures de bénévolat, estimées à 189 000 €, ainsi que la mise à disposition d'équipements, valorisée à 302 000 €, portant le budget effectif à 13,496 millions d'euros.

Les charges s'élèvent à 12,859 millions d'euros, soit 99 % du total des produits, contre 12,751 millions d'euros lors de l'exercice précédent. L'exercice fait ainsi apparaître un excédent de 144 769 €, contre 406 091 € la saison précédente. Ce résultat se décompose en un résultat lié à l'activité courante de 204 607 € et un résultat financier déficitaire de 59 838 €. Aucun résultat exceptionnel n'est enregistré sur l'exercice.

Le Trésorier Général précise que l'exercice 2025-2026 est marqué par l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable associatif, ayant modifié le traitement de certains postes et rendant les comparaisons avec l'exercice précédent plus complexes.

Concernant les produits d'exploitation, les licences représentent 37 % des ressources, pour un montant de 4,806 millions d'euros. Les droits de mutation, droits d'engagement et cotisations représentent 17 %, soit 2,265 millions d'euros. Les subventions publiques et contributions financières de la Fédération représentent 15 %, soit 1,954 million d'euros. Les autres ressources sont notamment constituées des subventions des centres de préformation, des recettes de l'organisme de formation, des amendes, des frais d'arbitrage, des refacturations de mise à disposition de personnel et des autres produits.

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des charges de personnel, qui représentent 32 % des dépenses, des contributions financières reversées aux Districts à hauteur de 20 %, ainsi que des coûts liés aux licences, mutations, assurances et aides aux clubs. Les autres charges concernent notamment les assurances, les frais de fonctionnement, le Centre Fernand Duchaussoy, les indemnisations des arbitres, les frais de mutation et les dotations aux amortissements et provisions. Le total des dépenses est en hausse par rapport à l'exercice 2024-2025, principalement en raison de l'évolution des charges de personnel.

Au bilan, l'actif immobilisé représente 71 % du total du bilan. La Ligue a réalisé 125 926 € d'investissements au cours de la saison, financés sur ses fonds propres. La trésorerie représente 17 % de l'actif. Au passif, les fonds propres progressent grâce à l'excédent de

l'exercice précédent. L'endettement diminue également à la suite du remboursement en capital des emprunts, ramenant l'encours à 4,989 millions d'euros.

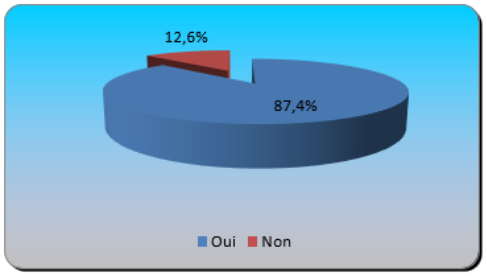
Patrick QUENIART remercie les services financiers de la Ligue pour leur travail et leur accompagnement au cours de l'exercice.

Jean-Marie COUVET, Commissaire aux comptes, présente ensuite son rapport sur les comptes clos au 30 juin 2026. Il certifie que les comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations réalisées au cours de l'exercice ainsi que du patrimoine de la Ligue. Il précise également les vérifications effectuées concernant les estimations comptables, les provisions, la régularité des obligations statutaires et légales ainsi que la pérennité de la structure.

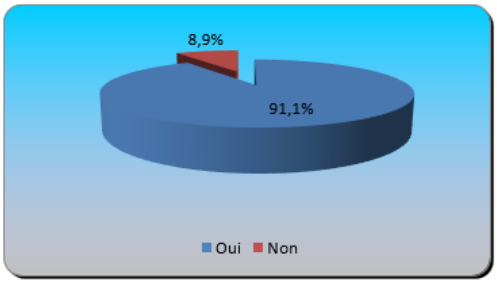
Il présente également le rapport relatif aux conventions réglementées et indique qu'aucune situation particulière n'a été identifiée au cours de l'audit.

L'Assemblée est ensuite appelée à se prononcer sur les différents éléments financiers.

10.) Vote 10: Approuvez-vous La présentation du rapport financier (bilan et compte de résultat) ? (choix multiple)	Réponses	
Oui	2112	87,38%
Non	305	12,62%
Totaux	**2417**	**100%**



11.) Vote 11: Approuvez-vous la proposition d'affectation du résultat? (choix multiple)	Réponses	
Oui	2168	91,09%
Non	212	8,91%
Totaux	**2380**	**100%**

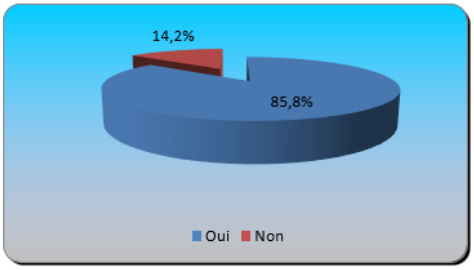


Le bilan et le compte de résultat sont approuvés, ainsi que la proposition d'affectation du résultat (report à nouveau).

Le budget prévisionnel de la saison 2026-2027, déjà présenté lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2026, est ensuite rappelé. Aucun changement n'étant intervenu depuis cette présentation, le budget prévoit notamment un excédent d'exploitation de 250 000 €, destiné à permettre à la Ligue de reconstituer progressivement sa capacité financière.

Le budget prévisionnel de la saison 2026-2027 est soumis au vote de l'Assemblée.

12.) Vote 12: Approuvez-vous le budget prévisionnel 2026/2027? (choix multiple)	Réponses	
Oui	2040	85,82%
Non	337	14,18%
Totaux	**2377**	**100%**



Le budget prévisionnel de la saison 2026-2027 est approuvé à 86 %.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Anne-Sophie LAURENT Directrice Générale Adjointe -présente les principales échéances de la fin de saison 2026-2027. Elle rappelle que les informations relatives aux différents événements sont régulièrement communiquées sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ligue.

Parmi les principales dates à retenir figurent la Spring Cup en mars 2027, le Festival U13 en avril 2027, les finales des Coupes début juin, ainsi que l'Assemblée Générale, prévue le 29 mai 2027. La saison se clôturera avec la Soirée des bénévoles, le 26 juin 2027.

Anne-Sophie LAURENT invite enfin les clubs à rester attentifs aux communications de la Ligue, notamment aux actions portées par le Club des Dirigeantes et aux différents événements organisés d'ici la fin de saison.

Enfin, le Président de la LFHF Cédric BETTREMIEUX remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur participation aux travaux de l'Assemblée Générale.

Il souhaite à toutes et à tous une très bonne fin de saison et un excellent week-end, en adressant également ses encouragements aux équipes engagées dans le quatrième tour de la Coupe de France.

Il invite enfin les participants à poursuivre les échanges autour du moment convivial prévu à l'issue de l'Assemblée et donne rendez-vous à l'ensemble des acteurs du football régional prochainement autour des terrains.

La séance est levée.

Aymeric ANSEL
Secrétaire Général



Cédric BETTREMIEUX
Président

